CAVEJ insrcription pour AJAC

Par **Lauraausecours**, le **05/09/2014** à **17:43**

Bonjour,

J'ai lu sur le site du CAVEJ ceci :
Étudiants AJAC : Seuls les étudiants de Paris 1 déclarés AJAC peuvent être admis au CAVEJ dans l'année supérieure.
Tous les étudiants AJAC provenant d'autres universités ne sont pas acceptés par le CAVEJ sauf en redoublement dans l'année inférieure.

Je suis en L2/L3 AJAC d'une autre fac et c'est la deuxième fois que je retape AJAC [smile17].
Est-ce que je peux malgré demander la formation à distance ?

MERCI D'AVANCE,

LAURA [smile17][smile17]

Par **gregor2**, le **07/09/2014** à **15:50**

Bonjour, la phrase citée semble claire ...

le mieux c'est de les contacter :p

Par **justinemc**, le **27/07/2016** à **12:39**

Bonjour,

Lauraausecours je suis exactement dans le même cas que toi, à savoir AJAC L2/L3 pour la 2nd fois (j'ai validé simplement plusieurs matières de chaque année.
Du coup je voulais savoir comment ça s'était passé pour toi. Car j'aimerai faire une formation à distance par l'université de Rouen (question de proximité). As tu pu faire ce genre de formation?

Merci d'avance de ta réponse !

Par **justinemc**, le **27/07/2016** à **14:32**

Oui mais j'avais un infime espoir ;)

Alors je sais que Rouen pratique ce système. En revanche je ne sais pas s'il en est de même pour les formations à distance.

Après pour te répondre, je suis étudiante salariée, et j'étais déjà AJAC l'an dernier et donc oui c'était très lourd. Mais là je me demande si faire encore une L2 est ce que je veux. Je suis un peu perdue par mes résultats en faite. Et je me disais que c'était un bon compromis car j'ai validé les petites matières de L3 pour le 1er semestre et une des matières à TD de L2 (je suis AJAC du 1er semestre de L2).

Merci de ta réponse en tout cas :)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés